

Des voisins du Sictom Ouest rendent sa gestion difficile (vu à Nogaro)

Harmoniser les règles est indispensable



Des voisins du Sictom Ouest rendent sa gestion difficile (vu à Nogaro)

Le Journal du Gers a rencontré Roger Combres, président du Sictom Ouest, le 10 avril, pour l'interviewer sur les comptes 2018 et le budget 2019 dudit Sictom Ouest. D'emblée, il expose ses soucis :

l'augmentation du prix du carburant grève les dépenses de fonctionnement et cela va continuer,

la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) passe de 20 euros en 2018 à 24 euros la tonne de déchets, à condition qu'il y ait une valorisation énergétique de plus de 75 % du biogaz capté ; mais en 2025, cette taxe passera à 65 euros/t et il faut payer la TVA sur elle !

le tonnage de déchets collecté augmente surtout parce que les habitants de territoires voisins, pour lesquels le Sictom Ouest n'est pas compétent, préfèrent déposer dans celui-ci parce que là, il n'y a pas de puce dans les conteneurs ! Il serait temps d'harmoniser les règles...

Ajoutons que la collecte des ordures ménagères de l'ensemble du Gers devra avoir passé de 60 000 t actuellement à 30 000 en 2025 !

Par ailleurs, il est prévu – et déjà réalisé dans certains départements – que les usagers qui portent leurs déchets à un point de collecte n'auront plus qu'un seul point de collecte par village. Tandis que la collecte à domicile n'aura lieu que deux fois par semaine. Des puces dans les conteneurs calculeront le poids des déchets déposés par les usagers et une taxe « incitative » sera créée pour les « gros producteurs ».

« Le grand problème », conclut Roger Combres, « c'est de diminuer les déchets ! ».

Les comptes 2018 et le budget 2019

En fonctionnement, les dépenses 2018 ont été de 4 436 833,11 euros et celles inscrites au budget, de 4 891 567,00 euros.

Les charges à caractère général : 2 072 205,05 euros réalisés en 2018 et 2 473 900,00 en 2019. À noter le renouvellement des caisses jaunes en 2019 pour 57 000 euros et une annuité à Trigone de 2018 réglée en 2019 (soit un total annuel en 2019 de 1 825 350,00 euros au lieu de 1 503 786,37 en 2018).

Les charges de personnel : fortes de 1 998 279,51 euros en 2018, elles passeront à 2 024 363,00 en 2019.

Les recettes de fonctionnement ont été de 4 620 443,95 euros en 2018. Elles s'élèveront à 4 891 867 euros en 2019. Dans ces montants, les dotations occupent respectivement 4 288 134,44 euros et 4 435 956,00 euros.

En investissement, les dépenses 2018 ont été de 327 865,00 euros et elles seront de 712 397,00 en 2019. À noter 489 547,00 euros pour acheter en 2019 de nouveaux camions (nécessités par les tournées moins fréquentes).

Les recettes d'investissement ont été de 623 591,99 euros en 2018, elles seront de 712 397,00 euros en 2019.



Muriel Debets, ambassadrice des déchets du Sictom Ouest et
Roger Combres